Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022 Affichage : 06/04/2022

#### Conseil Municipal du 31 mars 2022 Note de synthèse

Objet: Compte Administratif - Année 2021

## I - Bilan du compte administratif 2021

Le Compte Administratif 2021 de la Ville retrace l'ensemble des opérations comptables sur l'année échue. Il s'agit en soit d'un document se concentrant sur les aspects purement financiers. Il est conforme au compte de gestion dressé par le comptable public.

Le tableau ci-dessous récapitule les grands ensembles financiers constatés dans ce compte administratif :

EXECUTION DU BUDGET				
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS	Section de fonctionnement	A 25 648 748,35	G 27 465 000,69	
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	В 6 405 454,68	н 3 939 839,06	
" "		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	r 7 844 587,25 (si excédent)	
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 965 694,31 (si excédent)	
		=	=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 32 054 203,03	= G+H+I+J 41 215 121,31	
RESTES A	Section de fonctionnement	Е 0,00	κ 0,00	
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F 1 344 463,49	L 1 798 952,38	
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 344 463,49	= K+L 1 798 952,38	
	·			
DE0111 TAT	Section de fonctionnement	= A+C+E 25 648 748,35	= G+I+K 35 309 587,94	
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F 7 749 918,17	= H+J+L 7 704 485,75	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 33 398 666,52	= G+H+I+J+K+L 43 014 073,69	

L'exercice dégage une épargne brute de 2,6 millions d'euros, soit une épargne nette après retraitement des cessions et remboursement du capital de la dette de 1,3 million d'euros.

Accusé certifié exécutoire

# Réception par le prépar : 05/0 Se ction de Fonctionnement

#### a) Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement constatées au Compte Administratif 2021 sont récapitulées dans le tableau suivant :

Chapitres		CA 2021
013	Atténuations de charges	38 719,38 €
70	Produit des services, du domaine et ventes diverses	1 875 527,96 €
73	Impôts et taxes	19 859 919,44 €
74	Dotations et participations	5 022 498,64 €
75	Autres produits de gestion courante	422 734,35 €
77	Produits exceptionnels	211 229,33 €
78	Reprise sur provisions semi-budgétaires	26 500,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 871,59 €
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	27 465 000,69 €

Le chapitre 73 (Impôts et taxes) a dépassé les prévisions de réalisation du Budget Primitif, principalement sous l'impulsion de deux éléments. Le premier est la nature 7338 correspondant aux redevances d'occupation du domaine public qui profite d'un effet rattrapage après l'année 2020 et la suspension de certains chantiers.

Le second est le retour des taxes de droits de mutation au niveau de recettes antérieur à la crise sanitaire, bien plus tôt que ce qui avait été anticipé par les services fiscaux.

Le chapitre 74 des dotations est en baisse de 600 000€ par rapport à 2020. Trois raisons pour cette variation :

- les recettes de la CAF (nature 7478) pour l'accueil petite enfance, non-impactées en 2020 par la crise sanitaire compte tenu du décalage d'exercice mais qui accusent en 2021 un baisse de 255 000€.
- les recettes de la compensation d'exonérations de la taxe d'habitation (nature 74835) dont le produit à partir de 2021 est constaté avec les recettes fiscales en chapitre 73, soit un transfert neutre de 245 000€.
- la subvention exceptionnelle de la Métropole du Grand Paris (nature 74751) pour lutter contre la crise COVID en 2020 uniquement pour 110 000€.

Du côté du produit des services à la population (chapitre 70), si les recettes des cantines (nature 7067) et des structures petite enfance (nature 7066) sont encore en retrait (84% des recettes de 2019), la fin de la gratuité du stationnement induit une hausse des recettes sur les natures 70383 et 70384. Ainsi, au global, le chapitre 70 termine à près de 97% de son niveau de référence (CA 2019).

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) sont stables par rapport à 2020 compte-tenu des exonérations de loyers accordées dans le cadre de la crise actuelle.

Enfin, les recettes exceptionnelles (chapitre 77) sont principalement issues d'annulation de rattachement de dépenses (nature 7718)

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022 Affichage : 06/04/2022

#### b) Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement constatées au Compte Administratif 2021 sont récapitulées dans le tableau suivant :

Chapitres		CA 2021
011	Charges à caractère général	7 396 712,42 €
012	Charges de personnel, frais assimilé	11 989 486,27 €
014	Atténuation de produits	134 608,00 €
65	Autres charges de gestion courante	4 889 790,50 €
66	Charges financières	320 448,15 €
67	Charges exceptionnelles	51 073,97 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	1 904,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	864 725,04 €
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	25 648 748,35 €

Les dépenses de personnel (chapitre 012) sur l'année 2021 progressent de 1,4% par rapport à 2020. Cette hausse provient de l'effet report (différence d'effectif d'un exercice à l'autre) et d'embauches de renforts liés à la crise sanitaire. De plus, de nombreuses activités accessoires payées aux enseignants n'avaient pas eu lieu lors de la fermeture des écoles pendant le confinement et ont donc pu reprendre en 2021.

Si les charges à caractère général (chapitre 011) ont connu en 2020 un net ralentissement, un retour progressif à la normale est à noter pour 2021. Le niveau de dépenses se calque globalement sur l'avant crise sanitaire avec un peu moins de 7,4 millions d'euros de dépenses.

Le chapitre 65 des autres charges de gestion courante n'a pas connu de grandes évolutions par rapport au budget anticipé. Le Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT, nature 65541) versé à l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre représente trois quarts de ce chapitre.

A noter qu'en 2021, les associations n'ont pourvu que 3/5 de l'enveloppe des subventions. Le tissu associatif reste intact malgré la baisse d'activité, et ce notamment grâce au soutien indéfectible de la Ville.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à quant à lui maintenu un rythme de dépense justifiant une subvention d'équilibre stable à 256 197€ par rapport à 2020.

Les dépenses de fonctionnement sont complétées par les intérêts de la dette (chapitre 66) en baisse.

Au global, la section de fonctionnement fait apparaître un excédent d'exécution de 1,8 million d'euros (hors reprise des résultats antérieurs cumulés) entre les recettes et les dépenses, essentiellement sous l'impulsion de recettes plus favorables qu'anticipé.

Réception par le préfet : 05/04/2022 Affichage : 06/04/2022

### <del>ÎII - S</del>ection d'investissement

#### a) Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement constatées au Compte Administratif 2021, hors restes à réaliser à reporter sur 2022, sont récapitulées dans le tableau suivant :

Chapitres		CA 2021	
13	Subventions d'investissement	1 254 571,90 €	
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 546 858,12 €	
165	Dépôts et cautionnements reçus	18 113,17 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	864 725,04 €	
041	Opérations patrimoniales	255 570,83 €	
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	3 939 839,06 €	

Les subventions d'investissement (chapitre 13) forment une recette de 1,2 million d'euros et proviennent de trois vecteurs :

- Différents financeurs (Etat, Région, MGP, Département...) pour 394 569,90€
- Le reversement d'une fraction des amendes de police pour 201 102€
- Aide à relance sur de la construction durable pour 658 900€

Pour rappel, en 2020, la préfecture de l'Essonne n'avait exceptionnellement pas été en mesure de verser à la Ville avant le 31 décembre le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA, nature 10222) : en conséquence sur 2021 ce sont deux exercices qui sont constatés pour cette recette, soit près d'un million d'euros.

La taxe d'aménagement vient compléter le chapitre 10 des dotations qui totalise 1,5 million d'euros.

A noter que les opérations patrimoniales sont neutres budgétairement puisqu'inscrites en dépenses et recettes dans la section d'investissement. Il en est de même pour les opérations d'ordre entre sections puisqu'inscrites en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

#### b) Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement constatées au Compte Administratif 2021, hors restes à réaliser à reporter sur 2022, sont récapitulées dans le tableau suivant :

Chapitres		CA 2021	
20	Immobilisations incorporelles	430 095,26 €	
21	Immobilisations corporelles	3 746 397,33 €	
23	Immobilisations en cours	435 748,43 €	
10	Dotations, fonds divers et réserves	202 394,69 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 327 376,55 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 871,59 €	
041	Opérations patrimoniales	255 570,83 €	
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	6 405 454,68 €	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219103264-20220401-2022-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2022

Affichage: 06/04/2022 Le remboursement du capital de la dette (chapitre 16) a représenté 1,3 million d'euros sur 2021. En l'absence d'emprunt nouveau avant le 31 décembre 2021 cela constitue un désendettement à due concurrence pour la collectivité. Pour autant, afin de financer les restes à réaliser, un emprunt de 1,3 million d'euros à consolider début 2022 a été souscrit et porté en reste à réaliser de recettes. Cette opération permet de maintenir virtuellement le niveau de dette du 1<sup>er</sup> janvier 2021, encore largement en dessous de la limite fixée au niveau de dette du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Lors du débat d'orientations budgétaires et du vote du budget 2021, la Ville s'était fixé un objectif de 6,16 millions d'euros d'investissement dont 4,16 millions d'euros d'investissement nouveaux. Au compte administratif est constaté 4,61 millions d'euros de dépenses effectives et 1,34 million d'euros de restes à réaliser soit 5,95 millions d'euros d'investissement au total.

Le tableau ci-dessous présente une liste non exhaustive des principales réalisations 2021, hors restes à réaliser :

Construction du nouveau Groupe Scolaire rue Vercingétorix	620 000 €
Aménagement parking Danaux	320 000 €
Achat d'un car 56 places	240 000 €
Aménagement Maison de Santé Seine	210 000 €
Gymnase Ladoumègue - Toiture et isolation	190 000 €
Ecole Saint Exupéry - Toiture	160 000 €
Crèche Montenard - Changement fenêtres et baies	140 000 €
Réfection du parvis et du square de l'Eglise	120 000 €
Ecole Jaurès 1 - Changement fenêtres et baies vitrées 2ème tranche	110 000 €
Ecole Michelet - Rénovation des terrasses au-dessus des cuisines	110 000 €
Schéma de développement numérique écoles	103 000 €
Mise en place d'une pompe à chaleur Maison de Santé Centre	68 000 €
Réparation toiture Hôtel de Ville	53 000 €
Rénovations de classes	50 000 €
Préemptions locaux commerciaux	35 000 €
Plantation d'arbres	34 000 €

Réception par le préfet : 05/04/2022

Affichage: 06/04/2022 e Conse il Municipal est invité à :

#### approuver le Compte Administratif Ville 2021 comme suit :

#### **FONCTIONNEMENT**

chapitre		CA2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 396 712,42
012	CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILÉS	11 989 486,27
014	ATTENUATION DE PRODUITS	134 608,00
<i>65</i>	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 889 790,50
66	CHARGES FINANCIERES	320 448,15
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	51 073,97
68	DOTATIONS PROVISIONS	1 904,00
042	OPE D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	864 725,04
TOTAL D	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	38 719,38
70	PRODUITS DES SCES DU DOMAINE ET VTS DIVE	1 875 527,96
<i>73</i>	IMPOTS ET TAXES	19 859 919,44
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 022 498,64
<i>75</i>	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	422 734,35
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	211 229,33
78	REPRISE SUR PROVISIONS	26 500,00
042	OPE D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 871,59
TOTAL RE	CETTES FONCTIONNEMENT	27 465 000,69
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	7 844 587,25

#### **INVESTISSEMENT**

chapitre		CA2021	RAR2021
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	430 095,26	43 414,36
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 746 397,33	1 299 549,13
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	435 748,43	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 327 376,55	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	202 394,69	
040	OPE D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 871,59	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	255 570,83	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		6 405 454,68	1 344 463,49
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 254 571,90	350 400,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 546 858,12	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	18 113,17	1 300 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		148 552,38
040	OPE D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	864 725,04	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	255 570,83	
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		3 939 839,06	<b>1</b> •798 952,38

 dire que Madame le Maire et Madame le Receveur sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Rapporteur : Sébastien Bénéteau

Annexe : maquette budgétaire M14 du Compte Administratif 2021, budget principal Ville